

Vie associative

Une séance d'information pour les associations ouistrehamaises



M. Luc Jammet, Adjoint au Maire aux sports, au nautisme et aux associations sportives

Le samedi 5 mars 2022, à 10h30, à la Grange aux Dîmes, s'est tenu une séance d'information en direction des associations de la Ville de Ouistreham Riva-Bella, en présence de M. Jammet, Adjoint au Maire aux sports, au nautisme et aux associations sportives, de M. Leroy et M. Pinel, au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, de Mme Romanet, du Comité départemental handisport et de Mme Jacques, du Comité départemental sport adapté.

Cette réunion, mise en place sur une proposition de la commune, a permis aux associations :

- De connaître l'existence des interlocuteurs présents qui sont à leur disposition pour répondre à leurs questionnements, qu'il soit d'ordre réglementaire ou d'accompagnement dans des pratiques sportives spécifiques ;
- De les informer sur quelques points réglementaires ;
- Et de comprendre qu'ils peuvent facilement proposer des activités de handisport et de sport adapté aux adhérents qui en feraient la demande.

Au-delà de l'aspect purement informatif de cette réunion, la commune souhaitait proposer aux associations ce moment d'échanges qui doit permettre à chaque association de mieux saisir les droits et les devoirs qui sont les siens dans le cadre des activités proposées et dans l'usage qui est fait des locaux mis à disposition par la commune.

Un point d'étape important pour structurer et professionnaliser encore un peu plus les nombreuses associations de la ville qui participent largement de l'animation de notre territoire et de l'animation de notre communauté.

Contacts presse :

Luc JAMMET, Adjoint au Maire aux Sports, au Nautisme et aux Associations sportives:
06 21 75 68 52 - luc.jammet@ville-ouistreham.fr

Junior BRICHART, Directeur de Cabinet du Maire :

02 31 97 73 80 - 07 62 14 22 16 - directeur.cabinet@ville-ouistreham.fr